



Editorial

Le point sur les transports publics



L'avenir de la desserte de Val-de-Ruz par les transports publics suscite interrogations et inquiétude au sein de la population. Quelques éclairages contribueront à clarifier le débat.

Dès la rentrée scolaire 2018, les élèves de notre Commune, sauf Chaumont et Montmollin, sont scolarisés en principe au collège de La Fontenelle au cycle 3. Par conséquent, les courses de la ligne de bus 421 passant par le collège du Mail sont supprimées. Cette modification engendre quelques adaptations des courses restantes et il est donc nécessaire de prendre connaissance des nouveaux horaires.

Pour l'horaire 2019, qui entrera en vigueur le 10 décembre 2018, une réduction de la desserte est à l'ordre du jour. En effet, la situation financière communale ne permet plus d'affecter pas loin d'un point d'impôts à la prise en charge de courses supplémentaires. La ligne 423 et la ligne 421 seront donc limitées au volume que le Canton estime adéquat pour notre région, dans les limites du budget voté par le Grand conseil.

Pour la ligne 423, aucun projet d'horaire 2019 n'a été publié et la réduction de l'offre devrait se limiter à deux aller-retour par jour entre Cernier et la gare des Hauts-Geneveys.

Les informations officielles relatives à la ligne 421 sont bien moins réjouissantes. Les courses financées aujourd'hui directement par la Commune, les courses à destination du collège du Mail ainsi que quelques liaisons supplémentaires sont appelées à disparaître, ce qui équivaut à une réduction d'environ un tiers de l'offre actuelle. La décision définitive sera connue au début de l'automne et les discussions entre Autorités communales et cantonales portent principalement sur la réaffectation des moyens financiers libérés par l'abandon de la desserte du Mail. Le conseiller d'Etat responsable ayant déclaré que le Canton ne diminuerait pas son engagement au Val-de-Ruz, la Commune compte sur une issue raisonnable.

Rappelons enfin le niveau de desserte dont le Val-de-Ruz bénéficie et continuera à bénéficier. Du petit matin à la fin de soirée, les liaisons de notre commune avec le réseau national font des transports publics une option performante pour les déplacements, pour le travail ou la formation, pour la vie quotidienne ainsi que pour les loisirs.

Roby Tschopp, conseiller communal

Café vaudruzien

La prochaine édition aura lieu le **mercredi 5 septembre 2018 à 19h00** au restaurant Churrascaria (Hôtel des Communes), aux Geneveys-sur-Coffrane.

Le Conseil communal vous attend en nombre pour un moment convivial de partage, d'échange et de questions autour d'un café.

Rentrée scolaire au CSVR

Après ses préparatifs de rentrée, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVr) a eu le plaisir d'ouvrir ses portes le 20 août dernier aux 2'308 élèves qui fréquentent l'école obligatoire, ce qui constitue un effectif d'élèves record à l'échelle du cercle. Les élèves se répartissent dans 14 collèges primaires (cycles 1 et 2) et un collège secondaire (cycle 3). Près de 230 enseignants assurent l'encadrement.

Depuis cette année, le CSVr a le plaisir d'accueillir les élèves et le corps enseignant du collège de Montmollin qui étaient jusque-là sous la responsabilité de l'éorén.

Par ailleurs, les élèves de Chaumont ainsi que les élèves de la 8^e à la 11^e année de Montmollin, suivent leur scolarité aux centres du Mail et de la Côte. Enfin, 15 élèves de Val-de-Ruz fréquentent l'un des deux centres régionaux de performance (centre du Mail ou de La Chaux-de-Fonds) dans différents sports (ski alpin et nordique, tennis, basket, hockey, natation et football).

La direction du CSVr et le Conseil communal souhaitent une bonne reprise à chaque élève.

L'accueil parascolaire fête aussi sa rentrée

Depuis la rentrée scolaire, les 1'650 élèves des cycles 1 et 2 du CSVr disposent d'une offre de 315 places d'accueil parascolaire. Cela représente un taux de couverture de 19 % à l'échelle du Cercle scolaire correspondant pleinement aux objectifs de développement de l'accueil des enfants souhaité par le Canton. De plus, grâce à une bonne gestion des places existantes et du budget destiné à l'accueil des enfants, 16 nouvelles places d'accueil de midi ont pu être mises à disposition des élèves de Dombresson en complément de la structure déjà existante.

A Val-de-Ruz, la direction des structures accueillant les élèves en dehors des heures d'école est assurée soit par l'unité administrative de l'accueil pré et parascolaire communal, soit par des organismes privés. Le dispositif communal propose 186 places réparties sur huit sites différents: Montmollin, Les Geneveys-sur-Coffrane, Fontaines, Vilars, Les Hauts-Geneveys, Fontainemelon, Cernier et, depuis le 20 août, Dombresson. En effet, grâce à la souplesse du modèle communal ainsi qu'à une gestion et une répartition des places au plus près des besoins, 16 places d'accueil de midi ont pu être ouvertes à Dombresson dans l'annexe de la salle de spectacle. Cette nouvelle offre s'adresse à des enfants du cycle 2 uniquement et permet de compléter les 15 places des P'tits-Flocons, insuffisantes pour répondre aux besoins des 207 élèves que compte le collège.

Pour prendre en charge les enfants qui fréquentent régulièrement, voire quotidiennement, l'un ou l'autre de nos accueils, la Commune emploie plus de 30 personnes bénéficiant d'une formation en lien avec le domaine de l'enfance. Six apprentis ainsi qu'une stagiaire HES suivent leur formation au sein de notre structure.

L'unité administrative de l'accueil pré et parascolaire entretient des liens étroits avec l'école par la mise à disposition d'éducatrices dans le cas de suivis spécifiques de jeunes élèves, mais aussi par le partage de pratiques et d'informations dans les domaines socio et médico-éducatifs. Elle s'occupe également du contrôle de la capacité contributive des parents, celle-ci déterminant leur droit à bénéficier de subventions communales. Elle est aussi responsable de la vérification des budgets et des comptes des structures d'accueil parascolaires privées subventionnées situées sur le territoire communal.

L'offre de places d'accueil à Val-de-Ruz est par ailleurs complétée par 129 places disponibles auprès des différentes institutions privées. De plus, l'Accueil familial de jour (AFJ), qui rassemble les parents de jour, propose des solutions de garde adaptées et subventionnées dans une grande partie des villages de Val-de-Ruz.

Dans le système neuchâtelois, les parents participent au coût de l'accueil de leurs enfants selon leur revenu et la Commune prend à sa charge la différence du prix de journée, celui-ci allant de CHF 50 à 85 selon l'âge de l'enfant. A Val-de-Ruz, les montants annuels des subventions communales qui viennent compléter la part versée par les parents représentent un coût de CHF 1,4 million pour l'accueil parascolaire et 1,6 million pour les enfants de 0 à 4 ans.

L'administration de l'accueil pré et parascolaire se tient à la disposition de la population pour tous renseignements désirés à ce sujet au 032 886 56 34 ou à pre-parascolaire.val-de-ruz@ne.ch.



Tailles des arbres et haies

Il est rappelé aux propriétaires que les arbres, arbustes, haies, etc. plantés en bordure de la voie publique et des trottoirs doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation des personnes et des véhicules, ni restreindre la visibilité.

Le Service de défense incendie du Val-de-Ruz (SDI VdR) demande instamment que les routes et chemins des villages permettent le passage du tonne-pompe aux gabarits suivants: hauteur 4m, largeur 3m aux rétroviseurs.

Ces travaux doivent être réalisés jusqu'au **30 septembre 2018**. Passé cette date, l'administration des travaux publics prendra les dispositions nécessaires pour effectuer cette opération aux frais des personnes concernées.

Votation fédérale

En date du **23 septembre 2018** se déroulera la prochaine votation fédérale sur les objets suivants:

- arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres;
- initiative populaire «Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables)»;
- initiative populaire «Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous».

Les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote sont:

- par correspondance (dépôt de l'enveloppe à La Poste en courrier B jusqu'au mardi précédent la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau postal ou levée de boîte aux lettres);
- par correspondance en déposant l'enveloppe dans les boîtes aux lettres communales. Les villages des Geneveys-sur-Coffrane et de Cernier sont équipés d'une boîte et d'une urne sécurisées, relevées régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- par le Guichet unique jusqu'au samedi midi;
- en personne au bureau électoral à Cernier - Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

Pour toute question, le contrôle des habitants vous renseigne au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.



www.val-de-ruz.ch

Plan d'alignement de la route de la Joux-du-Plâne

La Commune organise une séance d'information concernant le plan cité en titre, qui aura lieu le **jeudi 6 septembre 2018 à 20h00**, salle de la Bayarda (1^{er} étage), Ruz Chasseran à Dombresson.

L'ordre du jour est le suivant:

1. ouverture de la séance par M. Christian Hostettler, conseiller communal;
2. présentation du projet par les représentants de la Commune;
3. questions et remarques.

Abonnements de ski

Les délais de commande et validité des offres courent jusqu'à:

- Magic Pass: **10 septembre 2018 à 12h00** (www.magicpass.ch);
- autres offres: **31 octobre 2018**.

Le formulaire de commande pour l'abonnement Les Bugnenets-Savagnières et Le Crêt-du-Puy est disponible sur le site de la Commune. Il peut également être demandé au 032 886 56 33 ou à loisirs.val-de-ruz@ne.ch.



Mobility: offre découverte

Mobility lance une nouvelle offre d'abonnement gratuit de quatre mois, sans engagement, à l'attention des universitaires (bachelor ou master) et des étudiants des HES.

Cette offre éveille votre intérêt? Pour de plus amples informations ou une inscription, rendez-vous sur www.mobility.ch/etudiants. A Val-de-Ruz, un véhicule Mobility est disponible à la gare des Geneveys-sur-Coffrane.

Fermeture des bureaux

A l'occasion du Jeûne fédéral, les bureaux de l'administration communale seront fermés le **lundi 17 septembre 2018**, toute la journée.



La Commune de Val-de-Ruz a le plaisir de vous présenter le programme de CONNAISSANCE DU MONDE pour une saison à venir riche en évasions et découvertes à la salle de spectacles de Fontainemelon.



BOLIVIE

Les racines de la Terre-Mère

En présence de Catherine Lacroix-Pelletier, réalisatrice et François-Xavier Pelletier, auteur

Mardi 2 octobre 2018 – 20h00

LA TERRE SAINTE

Naissance des trois monothéismes

En présence d'Arthur R. David, réalisateur ou Jessica Bisson, auteur

Mercredi 14 novembre 2018 – 20h00

CHINE

Les sirènes du fleuve Yangzi

En présence d'Anne Murat, réalisatrice ou David Bart, auteur

Mercredi 16 janvier 2019 – 20h00

LE GROENLAND

Ultimes banquises

En présence de Luc Dénoyer, réalisateur

Mercredi 6 février 2019 – 20h00

LE PORTUGAL

De terre et d'océan

En présence de Marie-Dominique Massol, réalisatrice

Mercredi 13 mars 2019 – 20h00

TRANSIBÉRIEN II

Moscou – Baïkal – Mongolie – Pékin

En présence de Christian Durand, réalisateur

Mercredi 3 avril 2019 – 20h00

Prix des places

Adultes
AVS – AI – chômeurs
Étudiants, jeunes de moins de 25 ans
Découverte (nouveaux abonnés)

Place unique

CHF 18.00
CHF 16.00
CHF 9.00

Abonnement

CHF 90.00
CHF 82.00
CHF 50.00
CHF 40.00

Vente des abonnements et des places individuelles à l'entrée de la salle avant chaque représentation. Les abonnements sont transmissibles.

Téléphone : 032 886 56 33 - Commune de Val-de-Ruz, administration sports-loisirs-culture
Informations : www.val-de-ruz.ch ou www.connaissancedumonde.com



Avec le soutien de

RAIFFEISEN
Banque Raiffeisen du Val-de-Ruz